

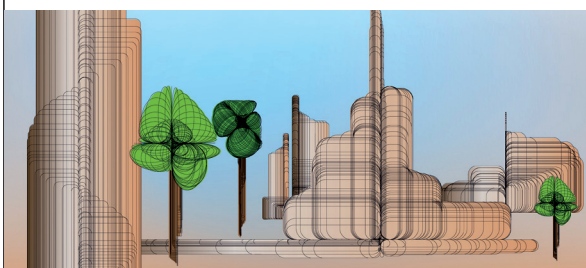


© Chrombosan

# Diagnostic Industrie du futur en Bourgogne – Franche-Comté

Élaborez votre **plan de développement industriel** pour accroître votre **compétitivité** à court et moyen termes.

Avec le soutien financier de :



## Diagnostic Industrie du futur **pour quoi ?**

Une démarche de diagnostic stratégique qui permet de comprendre les fondamentaux de l'entreprise pour dessiner le contour de ses ambitions, par la mise en œuvre d'une méthodologie :

- qui s'intéresse aux gènes de l'entreprise : sa carte d'identité, son environnement (filières, marchés, produits, technologies), son dirigeant et son management ;
- et répond aux 5 grands enjeux de l'Industrie du futur (économique, organisationnel et humain, innovation et développement, technologique, environnemental et sociétal).

## Diagnostic Industrie du futur **pour qui ?**

L'action est réservée à 50 entreprises industrielles de Bourgogne – Franche-Comté, PME et ETI (entreprises indépendantes dont l'effectif est inférieur à 5000 personnes et qui ne réalisent pas un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliard d'euros et un bilan total n'excédant pas 2 milliards d'euros, ou qui appartiennent à un groupe respectant les mêmes critères).

## Ce que le Diagnostic Industrie du futur **vous apporte**

Une feuille de route pour le développement industriel de votre entreprise en cohérence avec votre stratégie et votre domaine d'activité, ainsi qu'un accès privilégié aux dispositifs d'aides régionales et nationales « Industrie du futur ».

## Intervenants

Les intervenants référencés par le Cetim sont :

- des référents maîtrisant les enjeux des filières et des métiers dans lesquels votre entreprise opère ;
- des experts thématiques couvrant les domaines de la compétitivité industrielle (outils de production, organisation, automatisation, intégration numérique, compétences, économie d'énergie, etc.), mais également des domaines tels que les nouveaux modèles économiques, les objets connectés, l'écoconception...



## Les étapes de l'action

### 1 - Diagnostic **personnalisé** (2 jours)

Intervention d'un consultant référent pour :

- donner au chef d'entreprise un premier retour de la maîtrise des fondamentaux du plan Industrie du futur, au regard de sa stratégie opérationnelle et de la nature de son activité industrielle ;
- définir avec le dirigeant les thématiques ciblées à creuser au travers d'un complément de diagnostic réalisé par un consultant expert ;
- approfondir les actions pouvant être mises en œuvre pour le développement de l'entreprise.

### 2 - Diagnostics complémentaires **ciblés** (1 jour par thème)

Intervention d'un consultant expert de la thématique identifiée au cours de la première étape pour une analyse détaillée des axes de développement afin de garantir la pérennité de l'entreprise.

En fonction des besoins exprimés, jusqu'à trois thématiques pourront être approfondies par entreprise.

### 3 - Finalisation du **plan d'actions** (1 jour)

Le consultant référent élabore et valide avec le chef d'entreprise :

- la synthèse des points soulevés ;
- un plan d'actions Industrie du futur pour l'entreprise ;
- l'identification des dispositifs existants permettant d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre des actions cernées.

### 4 - Suivi de la **mise en œuvre** du plan d'actions (1/2 journée)

Le Cetim réalise un point d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions 6 mois après la restitution.

## Modalités de participation

Grâce au soutien financier du conseil régional de Bourgogne – Franche-Comté et du Cetim, la participation de votre entreprise est ramenée à :

- 2 000 € HT pour 4,5 jours : étapes 1 à 4 dont 1 jour de diagnostic approfondi ;
- 2 500 € HT pour 5,5 jours : étapes 1 à 4 dont 2 jours de diagnostic approfondi ;
- 3 000 € HT pour 6,5 jours : étapes 1 à 4 dont 3 jours de diagnostic approfondi.



À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot et membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, est le centre d'expertise mécanique français.

Outil R&D de près de 6 500 entreprises mécaniciennes, il compte 700 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 113 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques. Si le Cetim assure une forte présence au plus près de ses clients nationaux, ses capacités d'intervention industrielle s'étendent à l'international, notamment dans les régions francophones.

Son action de pilote de nombreux projets innovants en fait naturellement le fédérateur des grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux PME. Partenaire de R&D, aux côtés des grands acteurs spécialisés, le Cetim propose une offre globale et pluridisciplinaire pour transformer et pour mettre en œuvre les connaissances scientifiques en applications au service de l'industrie.

Pour en savoir plus : [Cetim.fr](http://Cetim.fr), rubrique Actualités/Près de chez vous

#### Contacts

Catherine Defréville  
64 A rue Sully  
21000 Dijon  
Tél. 03 80 40 34 67  
[catherine.defreville@cetim.fr](mailto:catherine.defreville@cetim.fr)

Gérard Vallet  
24 rue Alain Savary  
25000 Besançon  
Tél : 03 81 40 57 57  
[gerard.vallet@cetim.fr](mailto:gerard.vallet@cetim.fr)